



CIRCULAIRE N° 36 DU 19 NOVEMBRE 2009

A : A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS, SOUS COUVERTS DES LIGUES ET DES COMITES DEPARTEMENTAUX

DE : DORIS SPIRA

COPIE : COMITE DIRECTEUR
GHANI YALOUZ
JEAN GRACIA
VIRGILE CAILLET
JULIEN MAURIAT

Objet : CLASSEMENT DES CLUBS

Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Le principe d'un nouveau classement des Clubs, ainsi que les modalités pratiques qui en découlent, ont été adoptés par le Comité Directeur de la Fédération Française d'Athlétisme. La mise en application est proche et vous êtes nombreux à vous interroger sur les règles concrètes de cette mise en route. La présente circulaire a pour objectif de répondre au mieux à cette attente et de vous communiquer les éléments qui vous permettront de bien appréhender ce changement à venir.

CLASSEMENT DES CLUBS 2009

Pour l'année 2009, deux classements des Clubs seront établis :

→ **un classement des Clubs arrêté au 31 août 2009** : c'est le classement actuel, vous en connaissez les modalités, il couvrait la période du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009.

→ **un classement des Clubs arrêté au 31 décembre 2009** : il sera établi sur la base des nouvelles règles et couvrira la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009. Son intérêt est autant la prise en compte des performances réalisées par les athlètes pour la totalité de l'année civile 2009 que de permettre aux Clubs de se positionner selon les nouveaux critères.

Attention, le classement des Clubs du 31 décembre 2009 sera une photographie à cette date (communiqué sous la forme d'un unique fichier pdf sans aucune réactualisation après cette date).

CLASSEMENT DES CLUBS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2010

Le Classement des Clubs est établi dorénavant sur l'année civile, soit sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année. Il débutera donc le 1^{er} janvier 2010 et vivra tout au long de l'année (actualisé une fois par jour), vous pourrez le consulter sur le site internet de la FFA.

● **Grille de synthèse globale du Classement des Clubs (document en annexe)**

L'objectif ultime est que chaque licencié puisse ramener au moins un point pour son Club, tous les types de licences seront pris en compte, qu'ils soient compétiteurs ou non.

● **Barèmes et grilles de performances individuelles (documents en annexe)**

Vous trouverez en annexe les nouvelles grilles individuelles de performances qui permettront de définir le niveau pour chacun de vos athlètes : grilles Hommes et Femmes, grilles pour les benjamins et les minimes.

● **Règles spécifiques et Règlement général du nouveau Classement des Clubs**

Certaines disciplines répondent à des règles spécifiques : c'est le cas du cross, de la montagne.

Le texte complet avec toutes les règles qui régissent le nouveau Classement des Clubs a été rédigé et le document est actuellement en cours de validation. Il vous parviendra très prochainement.

Les informations communiquées ce jour sont disponibles dès à présent sur le site internet de la FFA. Par ailleurs, n'hésitez pas à en faire une diffusion large au sein de vos structures.

Vous souhaitant une bonne réception de la présente, recevez, Chers Amis, mes salutations les plus cordiales.

Doris SPIRA
Secrétaire Générale